



**BRISONS LE
SILENCE !**

VIDEO 6

Basculement

Cette vidéo exemplifie les difficultés que vivent les personnes victime de violence au sein du couple et ayant bénéficié du regroupement familial pour venir en Suisse et avoir un permis.

Elle aborde aussi la question du rôle de la justice et des violences structurelles que peuvent subir les victimes.

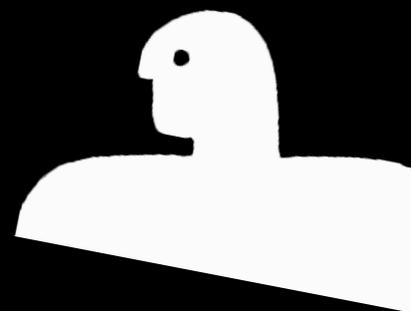
FEMME
30/40 ANS

VIOLENCES

Psychologiques
Physiques
Sexuelles
Economiques
Réactionnelles

THÉMATIQUES

Rôle des témoins
Rôle de la justice
Précarité
Présence d'enfant



TEXTE COMMENTÉ

Mon histoire avec mon ex-mari a commencé en 2012. Il était venu dans mon pays durant ses vacances, c'est comme ça qu'on s'est rencontré. Ensuite pendant trois ans, il est venu à chaque vacances. On a décidé de se marier et il a tout fait pour que je le rejoigne en Suisse. Et mon fils devait nous rejoindre aussi.

Au début, je pensais que c'était l'homme de ma vie, qu'il allait me rendre heureuse. Je n'imaginai pas une seconde le cauchemar qui allait suivre, sinon j'aurais jamais laissé ma vie pour venir dans un pays où je connaissais personne. Quand je suis arrivée la première année, ça allait, mais au bout de la deuxième, il a commencé à m'insulter, à me traiter de « sale pute ».

Chaque fois que je voulais me rapprocher de quelqu'un, il me disait que les Suisses sont racistes. Et que si j'essayais d'appeler la police, ils allaient me retirer mon permis de séjour. Je ne devais pas oublier que je l'ai eu grâce à lui.

Ça s'est tellement aggravé qu'il me donnait même plus à manger. Même plus dix francs pour que je prenne la carte journalière pour aller au centre-ville. Je n'avais rien. J'aurais pu faire venir un enfant dans quelque chose comme ça alors mon fils, il est resté au pays.

Mon ex-mari, il finissait le travail à 17 heures et c'est à partir de 20 heures, avec l'alcool aussi, qu'il mettait toute sa colère sur moi. Je vivais le même cauchemar tous les jours. C'était devenu un rituel pour lui. Il avait trouvé une esclave et j'avais trop peur de lui pour le quitter, j'étais terrorisée. Je n'aurais jamais imaginé que ma vie allait basculer comme ça en un rien de temps. Une fois, il m'a terrassé au sol, il a mis ses deux mains autour de mon cou. Pour qu'il me lâche, je l'ai mordu à la jambe. Et là, il m'a encore tapé la tête au sol. Il faut être vraiment mauvais pour faire ça... pour essayer de violer la personne en même temps... Quand je parle de ça, ça me fait terriblement mal. Il me disait que j'allais mourir. Gloire à Dieu franchement, j'ai pu le repousser et là il a quitté les lieux.

Le voisin et sa femme m'ont accompagné à la police pour déposer plainte. Il a fait croire que c'est moi qui l'avais agressé parce que je l'ai mordu. J'ai senti que

la procureure pensait que c'était moi la fautive. Mais c'était de la légitime défense ! Et moi, mon cou, mon visage, tout! Mais malgré le dossier de l'hôpital, plusieurs juges ne m'ont pas donné raison. On a été condamné tous les deux. Alors j'ai fait recours. J'ai décidé d'aller jusqu'au bout, coûte que coûte. Les institutions, ma psychologue, il y a beaucoup de gens qui me soutenaient moralement. Cette fois, les juges ont reconnu la légitime défense.

Mais ce qui m'a fait mal, c'est qu'ils disaient que j'étais venue ici pour profiter ! Mais je ne suis pas pauvre dans mon pays, non, non, non ! Il ne m'a pas trouvée dans la rue. Chez moi, j'étais propriétaire et il habitait dans ma maison. J'avais mon propre bistrot. C'était moi la chef ! J'ai tout vendu, tout abandonné pour venir. Et malgré tout ça, ces juges, ils me condamnent. Au Tribunal fédéral, là c'est uniquement Monsieur qui a été condamné. Je remercie Dieu. J'ai été libérée de tous les chefs d'accusation, j'ai pu faire venir mon fils.

Enfin ! A présent il est là, il étudie et moi je travaille, j'ai un bon poste. Je suis fière d'avoir survécu pour pouvoir le dire, pour pouvoir sensibiliser les autres femmes. Parce que le problème c'est que le permis est lié au mariage et des personnes profitent de ça.

TEXTE

Mon histoire avec mon ex-mari a commencé en 2012. Il était venu dans mon pays durant ses vacances, c'est comme ça qu'on s'est rencontré. Ensuite pendant trois ans, il est venu à chaque vacances. On a décidé de se marier et il a tout fait pour que je le rejoigne en Suisse. Et mon fils devait nous rejoindre aussi.

Au début, je pensais que c'était l'homme de ma vie, qu'il allait me rendre heureuse. Je n'imaginai pas une seconde le cauchemar qui allait suivre, sinon j'aurais jamais laissé ma vie pour venir dans un pays où je connaissais personne. Quand je suis arrivée la première année, ça allait, mais au bout de la deuxième, il a commencé à m'insulter, à me traiter de « sale pute ».

Chaque fois que je voulais me rapprocher de quelqu'un, il me disait que les Suisses sont racistes. Et que si j'essayais d'appeler la police, ils allaient me retirer mon permis de séjour. Je ne devais pas oublier que je l'ai eu grâce à lui.

Ça s'est tellement aggravé qu'il me donnait même plus à manger. Même plus dix francs pour que je prenne la carte journalière pour aller au centre-ville. Je n'avais rien. J'pouvais pas faire venir un enfant dans quelque chose comme ça alors mon fils, il est resté au pays.

Mon ex-mari, il finissait le travail à 17 heures et c'est à partir de 20 heures, avec l'alcool aussi, qu'il mettait toute sa colère sur moi. Je vivais le même cauchemar tous les jours. C'était devenu un rituel pour lui. Il avait trouvé une esclave et j'avais trop peur de lui pour le quitter, j'étais terrorisée. Je n'aurais jamais imaginé que ma vie allait basculer comme ça en un rien de temps. Une fois, il m'a terrassé au sol, il a mis ses deux mains autour de mon cou. Pour qu'il me lâche, je l'ai mordu à la jambe. Et là, il m'a encore tapé la tête au sol. Il faut être vraiment mauvais pour faire ça... pour essayer de violer la personne en même temps... Quand je parle de ça, ça me fait terriblement mal. Il me disait que j'allais mourir. Gloire à Dieu franchement, j'ai pu le repousser et là il a quitté les lieux.

Le voisin et sa femme m'ont accompagné à la police pour déposer plainte. Il a fait croire que c'est moi qui l'avait agressé parce que je l'ai mordu. J'ai senti que

la procureure pensait que c'était moi la fautive. Mais c'était de la légitime défense ! Et moi, mon cou, mon visage, tout! Mais malgré le dossier de l'hôpital, plusieurs juges ne m'ont pas donné raison. On a été condamné tous les deux. Alors j'ai fait recours. J'ai décidé d'aller jusqu'au bout, coûte que coûte. Les institutions, ma psychologue, il y a beaucoup de gens qui me soutenaient moralement. Cette fois, les juges ont reconnu la légitime défense.

Mais ce qui m'a fait mal, c'est qu'ils disaient que j'étais venue ici pour profiter ! Mais je ne suis pas pauvre dans mon pays, non, non, non ! Il ne m'a pas trouvée dans la rue. Chez moi, j'étais propriétaire et il habitait dans ma maison. J'avais mon propre bistrot. C'était moi la chef ! J'ai tout vendu, tout abandonné pour venir. Et malgré tout ça, ces juges, ils me condamnent. Au Tribunal fédéral, là c'est uniquement Monsieur qui a été condamné. Je remercie Dieu. J'ai été libérée de tous les chefs d'accusation, j'ai pu faire venir mon fils.

Enfin ! A présent il est là, il étudie et moi je travaille, j'ai un bon poste. Je suis fière d'avoir survécu pour pouvoir le dire, pour pouvoir sensibiliser les autres femmes. Parce que le problème c'est que le permis est lié au mariage et des personnes profitent de ça.

**BRISONS LE
SILENCE !**



www.brisonslesilence.ch

Valérie Vuille

valerie.vuille@decadree.com

Directrice DécadréE

Responsable du pan pédagogique de Brisons le silence

décadré
pour l'égalité dans les médias **E**

**NOUS
PROND.**